



CONSEIL DE QUARTIER N°1

Réunion du vendredi 25 mars 2016
Salle des Glaises

Questions posées par des membres du CQ

Mme Coquelin :

1) Synthèse du groupe de travail concernant l'aménagement du secteur de l'Hôtel de Ville

La question avait déjà été évoquée lors de la réunion du 23 février dernier. Ce sujet ne sera donc pas abordé en Conseil de Quartier puisque tous les membres du CQ1 ont été conviés à ces diverses réunions. La synthèse des travaux a été communiquée à chacun des membres du CQ1 lors de la remise des conclusions du groupe de travail le 9 mars ou encore transmise par mail.

2) Terrains restant constructibles dans le secteur Hôtel de Ville et rues de Montlhéry/Lormoy

Il n'est pas possible d'avoir les informations avant la vente car c'est au moment de la signature de la promesse que la commune est saisie dans le cadre du droit de préemption. Les terrains sont tous classés en zone constructible, sauf ceux situés en zone naturelle (fond de parcelle de la rue des Fusillés, rue des Tiphoinés, Vallée de l'Orge). Pour connaître les terrains nus dans ce secteur, les conseillers sont invités à consulter le site www.cadastre.gouv.fr

M. Mathiaud :

3) Où en est le projet d'acquisition d'un terrain rue des Palfreniers ?

Les négociations avec le propriétaire du terrain ont été difficiles, un drame familial ayant interrompu les discussions durant un certain temps. Aujourd'hui, la municipalité souhaite relancer le dossier et se rapprocher du propriétaire à cet effet. Le projet d'acquisition foncière a été inscrit au budget 2016 qui sera voté le 4 avril prochain.

POINTS D'INFORMATION

✓ Retour sur la réunion organisée par la mairie sur les cambriolages en présence de Madame DA SILVA, Commissaire de Police et du Commandant ROBINO

Face à la recrudescence des cambriolages dans la commune depuis le mois de janvier, le Maire a souhaité organiser une réunion avec la population et la Police Nationale afin que des informations pratiques et des mesures de prévention soient abordées et qu'un échange puisse se faire avec les forces de l'ordre. Cela a été l'occasion d'informer les habitants du travail effectué, des difficultés et des modes opératoires de plus en plus organisés des voleurs.

La sécurité est une mission de l'Etat, beaucoup de promesses ont été faites au lendemain des attentats du 13 novembre dernier et nous attendons les effets sur le terrain.

Sophie RIGAULT rappelle que dans la lutte contre le vol, les acteurs sont multiples :

- ✓ au premier rang ? il y a l'**Etat** avec sa justice et sa police,
- ✓ puis **la municipalité**, la ville n'a pas de police municipale ce dispositif ayant un coût de fonctionnement très élevé. Néanmoins, au sein de la Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne, si la majorité des maires est favorable à une mutualisation, nous pourrions envisager une police intercommunale. Une équipe d'ASVP (agents de surveillance de la voie publique) a été créée et participe au dispositif « tranquillité vacances » qui consiste à surveiller les habitations sous réserve que les occupants en aient fait la demande auprès du Commissariat de Police.

Le système de vidéo-protection, composé de 12 caméras, en place depuis 2012, permet de résoudre certaines affaires. Cette année, la 2^e phase permettra d'installer une quinzaine de caméras supplémentaires dont l'implantation sera retenue par la commission préfectorale, présidée par un juge qui décide, sur la base des propositions faites conjointement par la municipalité et la Police nationale. Ces implantations définitives des caméras seront décidées en fonction des statistiques et des lieux sensibles.

- ✓ En dernier ressort, **la vigilance**, la solidarité, la réactivité de chacun d'entre nous sont également une lutte contre les cambriolages. La municipalité envisage la mise en place du dispositif « Voisins Vigilants » qui avait **déjà été proposé en 2008 mais refusé** par les Conseils de Quartier de l'époque et dont l'objectif est de rassurer la population et lutter contre le sentiment d'insécurité grandissant. Il permet d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité, d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre les phénomènes de délinquance, de mettre en échec les cambrioleurs et de contribuer à créer des liens de solidarité entre les habitants.

Les « Voisins Vigilants » ne se substituent pas à l'intervention de la Police nationale, ils la soutiennent. Créé il y a 10 ans, ce dispositif regroupe environ 40 000 voisins vigilants en France et le chiffre est multiplié par 4 chaque année.

Un encart dédié à ce dispositif sera proposé dans le Saint-Michel-ma-Ville du mois de mai prochain avec un coupon-réponse grâce auquel chaque habitant pourra donner son avis sur l'opportunité de le mettre en place et s'il accepte de se porter volontaire en tant que membre d'un groupe de « voisins vigilants ».

Les grandes lignes de l'intervention de Madame la Commissaire

- Renforts départementaux des effectifs (+ de 25 agents sur le terrain pour couvrir les zones pavillonnaires notamment)
- 3 faits de vols « Fausse qualité » depuis janvier dont la cible a été les personnes âgées.

✓ **Les bons gestes :**

- Maintenir les portes et les fenêtres et voies d'accès fermées
- Renforcer les serrures
- Installer des alarmes (dissuasif et surtout les cambriolages durent moins longtemps)
- Ne pas indiquer d'adresse sur les clés
- Ne pas cacher les clés dans les cachettes habituelles (pots de fleurs, paillason, etc...)
- Ne pas garder trop d'argent liquide chez soi
- Faire attention aux échelles ou autres outils de jardin qui peuvent être utilisés pour les infractions
- Cacher son code quand on utilise sa carte bancaire
- Ne pas faire rentrer quelqu'un chez soi sans avoir été préalablement prévenu par la société (sachez les policiers ne rentrent jamais chez vous sans que vous les ayez invités)
- Signaler tout ce qui vous semble suspect, même des choses un peu anodines.

✓ **Pour la bonne prise en charge des investigations et de la poursuite de l'enquête :**

- Penser à photographier tout ce qui vous semble suspect (voiture stationnée, personne qui rôde dans le quartier d'une manière inhabituelle, etc...)
- Après un cambriolage, ne pas ranger la maison avant le passage de la police afin de faciliter l'enquête et de ne pas souiller les indices (la recherche de traces biologiques est systématiquement réalisée)
- Pour que le Juge puisse prononcer une sanction, il faut être en mesure d'évaluer le préjudice, aussi tout ce qui vous est demandé par les assurances (factures, photos, devis de réparation si effraction, numéros de série des objets), est à transmettre également à la Police.
- Photographier tous les bijoux et objets de valeur.

✓ **Etude de circulation dans le quartier ancien**

La commune de Saint-Michel-sur-Orge a mandaté le bureau d'Etudes TRANSITEC afin de mener une étude relative à la circulation et au stationnement dans le quartier ancien de la commune. Cette étude a pour objectif une revue du plan de circulation et de l'organisation des stationnements sur le périmètre analysé.

La première phase de travail repose sur un diagnostic de la situation existante. Pour ce faire, TRANSITEC a prévu une journée d'entretien avec des acteurs du territoire en lien avec les problématiques de circulation et de stationnement.

Le bureau d'études a souhaité que soient associés 2 membres de chaque Conseil de Quartier de la ville pour un entretien d'une heure. Les entretiens auront lieu **le mercredi 6 avril de 17h à 19H au Centre Municipal de la Guette**). Sophie RIGAULT préconise la participation d'un habitant et d'un commerçant.

Madame LEFEVRE est volontaire en sa qualité de commerçante. M. ROUSSI a confirmé son intérêt pour participer à cette réunion.

TRAVAUX MENES A L'INITIATIVE DE LA COMMUNE PRESENTES AU PRECEDENT CQ

Zone / rue concernée	Nature des travaux	Maitre d'ouvrage	Date de démarrage prévisionnelle et durée
Stade Fayel	Remplacement des éclairages du stade	Commune	Travaux achevés
Rue de Launay	Campagne de comptage de vitesse	Commune	Finalisé
Rue du Four	Extension de la zone bleue sur toutes les places le long de la voie devant la maison des seniors	Commune	Décalé au 2e trimestre 2016
Parking Piscine	Réfection des peintures des mobiliers du parking	Commune	Printemps 2016
Rue de Montlhéry	Retrait des pergolas	Commune	Printemps 2016
PEP Vallée de l'Orge	Reprise des marquages au sol	Commune	Printemps 2016 Calendrier maintenu
Aire de jeux rue de la Liberté	Réfection de la barrière d'entrée	Commune	Printemps 2016
Rue du Haras	Remplacement des panneaux à chevrons sur les ilots	Cœur d'Essonne Agglo	Prévus fin 2015. Les travaux n'ont pas été réalisés. La commune est en attente d'information et d'un nouveau calendrier de l'Agglo
Allée Jean Moulin	Mise en place d'une zone bleue de 4h sur le parking devant le collège	Cœur d'Essonne Agglo	
Quartier ancien	Etude de circulation et stationnement	Commune	La procédure de commande publique a été finalisée. L'étude a démarré début mars et va se dérouler sur le second trimestre
Mail de l'Europe	Mise en place de dispositifs anti stationnement à l'entrée du mail rue de Montlhéry	Cœur d'Essonne Agglo	Printemps 2016

NOUVEAUX TRAVAUX

Zone / rue concernée	Nature des travaux	Maitre d'ouvrage	Date de démarrage prévisionnelle et durée
Mail de l'Europe / Rue de Launay	La commune a demandé à Coeur d'Essonne Agglomération la réalisation d'un plateau surélevé à l'intersection des rues de Launay et du mail de l'Europe dans le cadre du programme des travaux de voiries 2016	Cœur d'Essonne Agglo	Etude en cours Réalisation souhaitée été 2016
Allée des Saugées	Réfection de voirie	Cœur d'Essonne Agglo	La réalisation des travaux est suspendue en fonction des disponibilités budgétaires. Fin 2016 ou reportée en 2017
Rue des Processions	Sécurisation des flux piétons et du virage à l'angle de la rue des Processions et du Clos Giboux	Cœur d'Essonne Agglo	Calendrier attendu
Rue de la Source	Création d'un passage piéton après l'intersection avec la rue du Petit Château	Cœur d'Essonne Agglo	Calendrier attendu
Place du 19 mars 1962	Réaménagement du stationnement sur la place et sécurisation des flux piétons	Commune	Second semestre 2016
Mail de l'Europe	Renforcement du fleurissement par pose de bacs fleuris	Commune	Printemps 2016
Parc Jean Vilar	Réfection d'une partie des allées piétonnes	Commune	Printemps et été 2016
Parc Jean Vilar	Création d'un jardin aux merveilles (grands bacs avec des herbes médicinales, des plantes, des légumes pour les faire découvrir notamment aux scolaires) cf doc en pièce jointe	Commune	Été 2016

TRAVAUX EN COURS D'ETUDE

Zone / rue concernée	Nature des travaux	Intervenants
Rue des Palefreniers	Etude et mise en place de solutions pour réduire la vitesse - Dossier en commun avec la municipalité de SGDB	COEUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION / SMSO / SGDB
Allée des Potagers	Etude et mise en place de solutions pour réduire la vitesse - Réunion avec les riverains à programmer	COEUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION / Commune
Rue de Montlhéry	Sécurisation de la traversée piétonne située au droit du n°49, entre la rue de Launay et la placette Jules Ferry	COEUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION / Commune / CD91

Rue du Haras	La commune a demandé à Coeur d'Essonne Agglomération de mener une étude afin de réaménager le stationnement entre la rue de la Source et l'école	COEUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION / Commune
---------------------	--	--

TRAVAUX DIVERS

3. Travaux divers Zone / rue concernée	Nature des travaux	Date de démarrage prévisionnelle et durée
Collège Jean Moulin	Travaux de construction du réfectoire par le Conseil Général	En cours
Rue de l'Eglise	Démarrage de l'opération de construction de logements au 2eme trimestre	2e trimestre – 18 mois

✓ Questions diverses

Madame Coquelin souhaiterait connaître le périmètre de la zone concernée par l'étude de circulation et l'impact sur les autres secteurs.

Le document joint au présent compte-rendu précise les secteurs à l'étude (en rouge).

Par ailleurs, elle souhaiterait qu'un rappel soit fait dans le Saint-Michel-Ma-Ville ainsi que sur les panneaux lumineux du temps de stationnement autorisé en zone bleue.

Pour information, le stationnement en zone bleue est autorisé durant **1h30 mn**, comme stipulé sur tous les panneaux d'entrée de ville. Celui-ci s'applique dans toute la commune en dehors des endroits où la durée du stationnement est indiquée au sol, notamment dans la rue de Montlhéry (2h et 30 mn).

✓ Date des prochains Conseils municipaux

- Lundi 30 mai 2016
- Lundi 27 juin 2016

✓ Date du prochain Conseil de Quartier

- Mercredi 22 juin 2016 à 20h en Salle des Glaises.

La séance est levée à 20h45